**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

**SOCIETE : nom du soumissionnaire**

**Référence du Document : réf du soumissionnaire**

**AFFAIRE 2026-015-CR\_CRT**

**Prestation de planification des projets au sein du portefeuille de projets SOLEIL**

**CONSIGNES :**

* Le soumissionnaire **doit répondre à toutes les questions sinon son offre sera jugée irrégulière au sens de l’article L.2152-2 du Code de la commande publique**.
* Le soumissionnaire devra remettre à l’appui de son offre ce cadre de réponse technique. L’évaluation de son offre technique portera uniquement sur les éléments renseignés dans ce document. Des références à d’autres documents peuvent être faites, à condition d’indiquer précisément la ou les pages concernées.
* Les réponses aux questions posées dans ce document sont des engagements contractuels de la part du candidat. Toute discordance entre les informations renseignées et l’exécution du marché pourra entraîner l’application de pénalités ou sa résiliation.
* Les différents encarts doivent être complétés et leur ordre respecté. **Le cadre de réponse technique ne pourra dépasser trente (30) pages (une page = un recto), hors annexes, hors présente page de garde.** **Toutes les pages dépassant cette limite ne seront pas analysées.**
* **Le soumissionnaire peut ajouter des annexes s’il les juge utiles à la compréhension de son offre, dans la limite de dix (10) pages** **(une page = un recto) pour justifier des points présentés (qualifications, plan de maintenance, …).** Le cas échéant, les renvois aux annexes devront être précis (nom du document, numéro de page…). Une annexe ne sera consultée que si le paragraphe qu'elle complète renvoie explicitement à cette annexe clairement identifiée. **Toutes les pages dépassant cette limite ne seront pas analysées.**
* Les renseignements indiqués ci-après doivent être liés directement à l’objet du marché en répondant précisément aux différents points demandés et ne doivent en conséquence ne pas être une simple énumération de l’organisation des moyens généraux de l’entreprise.
* La notation de la valeur technique sera exclusivement fondée sur les informations fournies dans le présent document et ses éventuelles annexes, à l’exclusion de toute page supplémentaire, renvoi ou autres pièces jointes. Le non-respect des dispositions ci-dessus ne vaudra pas irrégularité de l’offre mais sera pénalisant.

**I/ CHAPITRE OFFRE TECHNIQUE**

**Sous-Critère 1 : Capacité de l'entreprise à l’exécution du marché : 5 points**

Capacité de l’entreprise à traduire nos besoins au travers de plannings, plans de charge et/ou tableaux reporting, …

**Réponse du candidat** :

**Sous-Critère 2 : Expérience dans les domaines demandés / Maîtrise des outils/logiciels listés au CCTP : 15 points**

Maîtrise d’ORCHESTRA – fournir des références, expériences….

**Réponse du candidat** :

**Sous-Critère 3 : Qualité de la méthodologie pour l’organisation : 5 points**

Précisez l’organisation du déroulement de la prestation que vous préconisez en tenant compte des contraintes données dans le CCTP.

**Réponse du candidat** :

**Sous-critère 4 : Equipe dédiée : 10 points**

Présentation de l’équipe (responsable du projet, intervenant(s)) et de son/leur expérience dans ce type de prestation.

**Réponse du candidat** :

**Sous-Critère 5 : Continuité de service 5 points**

Continuité de service durant les délais contractuels (démarrage des prestations, congés, changement de personnel, fin de contrat (réversibilité)).

Une attention particulière sera apportée à la présentation des moyens mis en œuvre pour assurer le maintien du niveau de compétences en cas de remplacement du personnel dédié à la satisfaction des prestations.

**Réponse du candidat** :

**II/ CHAPITRE CRITERE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL**

**Sous-critère 1 :  Démarche de Responsabilité Sociétale de l’Entreprise (5 pts)**

**Réponse du candidat** :

**Sous-critère 2 :  Engagement du soumissionnaire sur les moyens de calculer/limiter le bilan carbone lié à la réalisation de la prestation (5 pts)**

**Réponse du candidat** :